

Les Offices de Tourisme de Montfort Communauté, Brocéliande - Paimpont et Saint-Méen Montauban vous invitent



Hébergeurs, la réglementation évolue en 2026. Informez-vous sur les impacts pour votre activité.

15 janvier
18h30 - 20h30



Intervention de Yann Desvaux

Conseiller en gestion de patrimoine et propriétaire d'un gîte

- comprendre les changements législatifs
- les grands principes de la loi Le Meur
- les impacts pour les hébergeurs
- les démarches pratiques
- temps d'échanges

Cette loi encadre les meublés touristiques de manière plus stricte pour trouver un équilibre entre les logements permanents et touristiques.

[Pour participer cliquez ici](#)

Inscription jusqu'au 8 janvier